



## Fiche 4 : Financement

Le projet, d'un coût global de **4,3 milliards d'euros**, repose sur un **Partenariat Public Privé**.

**Les financements publics sont à hauteur de 50%** du projet, répartis comme suit :

- Etat : 900 millions d'€.
- Europe : 333 millions d'€.
- Collectivités locales (Conseils généraux et régionaux) : 710 millions d'€.
- Ports : 106 millions d'€.

**L'autre partie du financement (50 %) est à charge du concessionnaire privé**, qui amortira le projet par ses recettes propres, les péages liés à l'activité sur le canal et le loyer de l'Etat (au titre de l'AFTIF, taxe sur les transports).